

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



noé 21
économie, énergie et société

Noé21 est membre de



SOMMAIRE

- 01** Le mot de la présidence
- 02** Comité, secrétariat, comité d'honneur
- 03** Initiative fédérale « Pour la responsabilité environnementale »
- 04** Programme Thermic India Baisser la température dans les logements informels
- 05** Architecture sans climatisation à Genève
- 06** Plan directeur cantonal
- 07** Conseil du développement durable
- 08** Coalition pour le climat à Genève
- 09** Campagne aéroport
- 10** Pour un CERN sobre
- 11** Communication : RS, Newsletters, communiqués
- 12** Comptabilité 2025
- 13** Economie
- 14** Communiqué d'honneur

LE MOT DE LA COPRÉSIDENTENCE

Après neuf années à la tête de Noé21, je ressens aujourd'hui qu'il est temps de passer le relai. Ce fut un privilège de guider une association hors du commun, dont l'engagement profond vise à réorienter notre économie pour la replacer dans les limites planétaires. Je suis heureuse de confier cette responsabilité à Pierre-Antoine Legrand. Membre très actif du comité, ingénieur de formation. Il porte avec motivation et conviction cette nouvelle vision économique dont nous avons urgemment besoin. Je lui souhaite plein succès dans ce nouveau rôle.

Depuis un an j'avais trouvé une co-présidente parfaite, Mathilde Captyn, mais qui pour des raisons professionnelles n'a plus le temps de poursuivre son mandat.

Noé21 demeure plus que jamais nécessaire. Notre mission est claire : promouvoir une économie de la sobriété qui ne vise plus la croissance pour la croissance, ni l'enrichissement monétaire excessif — moteurs depuis un demi-siècle du réchauffement climatique, de la pollution et de tensions géopolitiques —, mais la couverture de nos besoins essentiels.

« Il faut que la Stratégie économique cantonale soit réélaborée à partir de la science des limites planétaires et des travaux sur l'économie écologique. En reconnaissant les demandes des experts et en s'appuyant sur le riche corpus de travaux sur la post-croissance, une orientation nouvelle s'en dégagerait, rendant le canton de Genève pionnier de la transition écologique à travers une économie vibrante et durable » comme le conclut le rapport de Noé21 sur ce sujet.

Les défis sont immenses et exigent des actions immédiates. La réduction de la demande et le report modal face à un trafic aérien en constante augmentation sont indispensables. De même, dans ce contexte de crise énergétique et climatique, des projets démesurés comme le Futur Collisionneur Circulaire du CERN ne peuvent plus être validés tels quels ; la communauté scientifique doit prioriser les 100 000 autres urgences planétaires.

Noé21 doit impérativement continuer à identifier, évaluer et promouvoir des solutions concrètes pour participer à lutter contre le réchauffement climatique afin de contribuer à aider notre planète à retrouver son équilibre.

Co-présidentes



Sylvia Leuenberger



Mathilde Captyn

COMITÉ

 Alain Gaumann Membre du comité, secrétaire Ingénieur-conseil en énergie	 Félix Dalang Membre du comité, trésorier, collaborateur scientifique Docteur en Chimie
 Jean-Bernard Billeter Membre du comité, responsable FCC-CERN Ingénieur EPFZ et traducteur	 Jérôme Strobel Membre du comité Physicien, ingénieur-conseil
 Olivier Epelly Membre du comité Ingénieur-conseil en énergie	 François Hiltbrand Membre du comité Architecte
 Orlane Moynat Membre du comité Docteure en sciences sociales, cheffe de projet Uni-Lausanne.	 Pierre-Antoine Legrand Membre du comité Ingénieur-conseil territoire, énergie et durabilité
 Julia Richet Membre du comité Cheffe De Secteur Énergie et Durabilité de la Ville de Carouge	 Claudio Pisani Membre du comité économiste et juriste

Le comité est élu par l'assemblée générale. Il se réunit tous les 3 mois dans la coopérative La Rencontre au 27 rue des Gares qui héberge le bureau de Noé21. Composé de spécialistes genevois et genevoises de l'énergie, c'est lui qui oriente le travail de l'association, exécuté par le secrétariat. Le Comité veille au respect et à l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale qui se réunit chaque printemps. Il dirige l'activité de l'Association et prend les mesures utiles pour que l'association atteigne ses objectifs. Le comité agit en tant qu'intermédiaire entre la base des 120 membres cotisants de l'association et le secrétariat de l'association.

SECRETARIAT



Le secrétariat de Noé21 est composé du coordinateur, du trésorier, du chargé de campagne FCC-CERN et des stagiaires. Il est renforcé par le travail de conseil et de réseau des membres du comité et des membres actifs.

En 2025, trois étudiant-es de l'université de Genève ont complété leur formation par un stage auprès de Noé21, Stella Clerc, Assouane Allemand et Max Bastow (photo). Le travail principal des deux premières était la campagne de recherche de fonds (en anglais et français), pour le programme Canicules architecture préventive 2060 et l'engagement principal de Max Bastow a consisté à développer la campagne Nouvelle orientation économique. Leur force de travail et de réflexion constitue un apport vital pour le travail de l'association.



Stella Clerc, Assouane Allemand et Max Bastow



COMITÉ D'HONNEUR

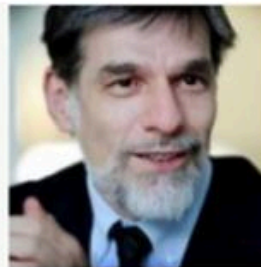


Lisa Mazzone

Membre du comité d'honneur

présidente des VERT-E-S suisses, anc. Conseillère aux Etats (GE)

"L'urgence climatique appelle des solutions concrètes pour un changement global. Noé21, par ses compétences et son regard affûté, y apporte une solide contribution."



René Longet

Membre du comité d'honneur

Expert en développement durable

"L'indispensable nouvelle donne énergétique naîtra de l'interaction positive entre les diverses catégories d'acteurs. Noé21 fait avancer la convergence des forces et des idées autour des énergies de demain."



Robert Cramer

Membre du comité d'honneur

ancien Conseiller aux Etats (GE)

"A l'heure des fake news, Noé21 effectue un travail extrêmement précieux. Dans le domaine souvent technique de la protection de l'environnement une documentation sérieuse est en effet la base de toute action efficace."



Delphine Klopfenstein-Broggini

Membre du comité d'honneur

Conseillère nationale

"Face à l'urgence climatique et aux besoins de réponses concrètes, Noé21 joue un rôle clé. En rassemblant les idées, les savoirs scientifiques et les volontés citoyennes, l'association insufflé l'énergie nécessaire pour engager ensemble un avenir durable et lucide."



Raphaël Mahaim

Membre du comité d'honneur

Conseiller national Vert-e-s (VD)

"Il est urgent de penser le monde autrement : notre frénésie et notre boulimie nous mènent droit au mur. Noé21 est une pierre à l'édifice d'un monde meilleur."



Christian Brunier

Membre du comité d'honneur

ancien député, anc. directeur général SIG

"L'urgence climatique nous oblige à agir plus fort, plus vite ! Noé21 prouve que les solutions existent. Il faut juste concrétiser des mesures d'exception, comme nous l'avons fait lors du Covid, et sortir de notre surconsommation irresponsable. »

INITIATIVE FÉDÉRALE « POUR LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE »

Au mois de mai, la Suisse atteint le maximum des ressources que la biosphère peut se permettre de fournir sur l'ensemble de l'année. Selon les barèmes, cette limite est atteinte plutôt en mars.. Cette date est appelée le jour du dépassement, un indicateur développé par le Global Footprint Network et validé par la Confédération. L'initiative fédérale Pour une économie responsable respectant les limites planétaires, déposée par les Jeunes Vert-es, ajoutait un article à la Constitution obligeant l'économie nationale à évoluer en respectant la capacité de renouvellement de la nature. L'engagement de Noé21 pour le Oui nous a naturellement engagé à enfin déployer une campagne de critique de l'économie genevoise, qui dans sa Stratégie économique 2035 vise encore l'attractivité du territoire et la croissance.



Personnes impliquées de Noé21 : Félix Dalang, Philippe de Rougemont

PROGRAMME THERMIC INDIA BAISSER LA TEMPÉRATURE DANS LES LOGEMENTS INFORMELS

Commencé en 2012, le partenariat entre Noé21 et Fairconditioning en Inde se porte bien ! En 2024, le Programme d'action thermique pour les logements informels (ThermIC) a exploré et installé des solutions dans 230 logements et 7 bâtiments communautaires situés dans des quartiers informels (bidonvilles) de 7 villes indiennes (Mumbai, Pune, Bangalore, Mysore, Delhi, Chennai et Coimbatore). Ces solutions permettent de réduire la température des toitures de 5°C.

Ce programme est financé par le fonds de solidarité internationale de la Ville de Genève (travail de Noé21), des fondations Wipro et Thoughtworks. Dans le cadre de ce programme, une coopérative d'action contre la chaleur pour les femmes WEHAC composée de 9 femmes issues d'un quartier informel de Chennai a été créée. Elles ont lancé une micro-entreprise dans laquelle les ménages choisissent le type de solution de rénovation de toiture qu'elles préfèrent et remboursent le coût de la solution par des versements mensuels sans intérêts, selon un plan de paiement élaboré par les résidents eux-mêmes. La WEHAC est en train d'installer des solutions de toiture, notamment des jardins sur les toits et des systèmes de récupération des eaux de pluie, dans 60 foyers, avec l'appui de Fairconditioning.

Le programme d'intégration des programmes d'études en architecture a été renouvelé par la Shakti Sustainable Energy Foundation et un protocole d'accord a été signé avec l'université de l'État du Karnataka pour former 500 professeurs d'architecture (soit plus de la moitié des enseignants de l'État) au cours des deux prochaines années. Le programme d'études en architecture bioclimatique, conçu par Fairconditioning et accepté par l'université en 2021, sera intégré dans les plans de cours des enseignants. 12 ateliers ont déjà été organisés – avec environ 200 enseignants déjà formés au nouveau programme.



Étudiantes de l'université VTU du Karnataka exerçant leur maîtrise du positionnement optimal de bâtiments vis à vis du parcours du soleil dans la cour de leur université.
Photo Fairconditioning



Essai d'un des 11 dispositifs prototypes pour isoler le toit d'habitats informels à Chennai.
Photo Fairconditioning.

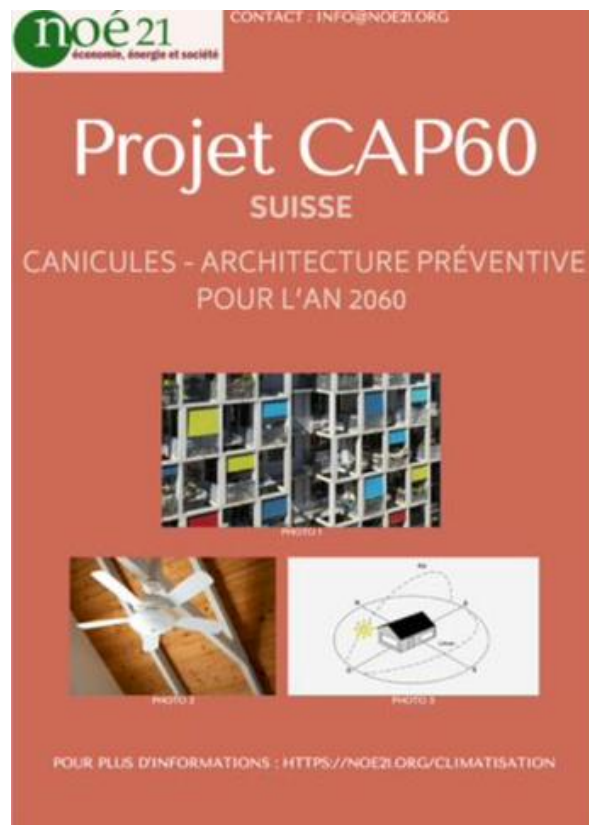
Personnes impliquées de Noé21 : Vivek Gilani, Saranya Acharya, Hasan Banna, Philippe de Rougemont

Pour en savoir plus : <https://www.noé21.org/copie-de-architecture-sans-climatisation>

ARCHITECTURE SANS CLIMATISATION À GENÈVE

A Genève, la multiplication et la durée des épisodes de canicules devient un enjeu climatique et de santé publique majeur. Si rien n'est entrepris en prévention, l'installation de climatiseurs va se généraliser et va accaparer l'électricité qui nous est indispensable pour approvisionner les barrages de rétention et autres types de stockage d'électricité qui se développeront pour l'hiver. Autre conséquence inacceptable de la climatisation : elle rejette de l'air chaud dans l'espace public et libère des gaz réfrigérants fluorés dont les molécules sont beaucoup plus nocives pour le climat que ne l'est le CO₂. Pensé dans une logique d'anticipation, le programme de Noé21 CAP60 (Canicules, Architecture Préventive 2060) de Noé21 est pensé pour promouvoir l'architecture préventive, comme en Inde, en intervenant dans les milieux académiques et professionnels.

Populariser et valoriser les connaissances existantes en architecture et en ingénierie mécanique permettrait de contenir en large partie l'installation prévisible de climatisation et ses effets néfastes. C'est en s'inspirant du travail de notre partenaire en Inde et en consultant des spécialistes et professionnels genevois que Noé21 a développé le projet CAP60. En 2025 Noé21, les stagiaires et le secrétariat de Noé21 ont mené des recherches des partenaires financiers. Malheureusement, aucune fondation n'a accordé de cofinancement. Plusieurs fonds ont motivé leur refus à nos demandes en témoignant d'un afflux exceptionnel de demandes urgentes provenant de la Genève internationale définancée par le gouvernement étasunien.



Personnes impliquées de Noé21 : Assouane Allemand, Stella Clerc, stagiaires ; Félix Dalang, Philippe de Rougemont, du secrétariat

Pour en savoir plus: <https://www.noé21.org/climatisation>

CONSTRUCTION : LA LOI BAISSERA LE CARBONE !

La surchauffe économique de Genève génère une surchauffe immobilière et un accaparement de ressources. Noé21 est régulièrement consulté par l'État et ses organes lors d'avant projets de lois en lien avec l'environnement.

Dans ce cadre, en 2024, l'office cantonal de l'énergie a invité Noe21 à participer à la « Plateforme Etat-Milieus » chargée de réfléchir à la mise en œuvre des articles 117 et 118 de la Loi sur les constructions et installations diverses (LCI). Ces articles visent à rendre la construction davantage bas-carbone.

Pierre-Antoine Legrand, membre du comité, a été désigné par le comité pour prendre part à ces discussions et à y représenter Noé21.

La position défendue par Noe21 était d'obtenir deux choses : une accélération de la mise en œuvre des articles, et une réduction des seuils d'émission au plus bas. Un compromis a pu être trouvé et le règlement a été adopté fin 2025, même si Noe21 a déploré que les seuils effectivement retenus ont été supérieurs à ceux issus du compromis trouvé lors des discussions préliminaires.

Par ailleurs, Pierre-Antoine a rejoint le comité scientifique en charge de rédiger un guide d'application. Il continuera à suivre le sujet de près.



Personnes impliquées de Noé21 : Pierre-Antoine Legrand, membre du comité

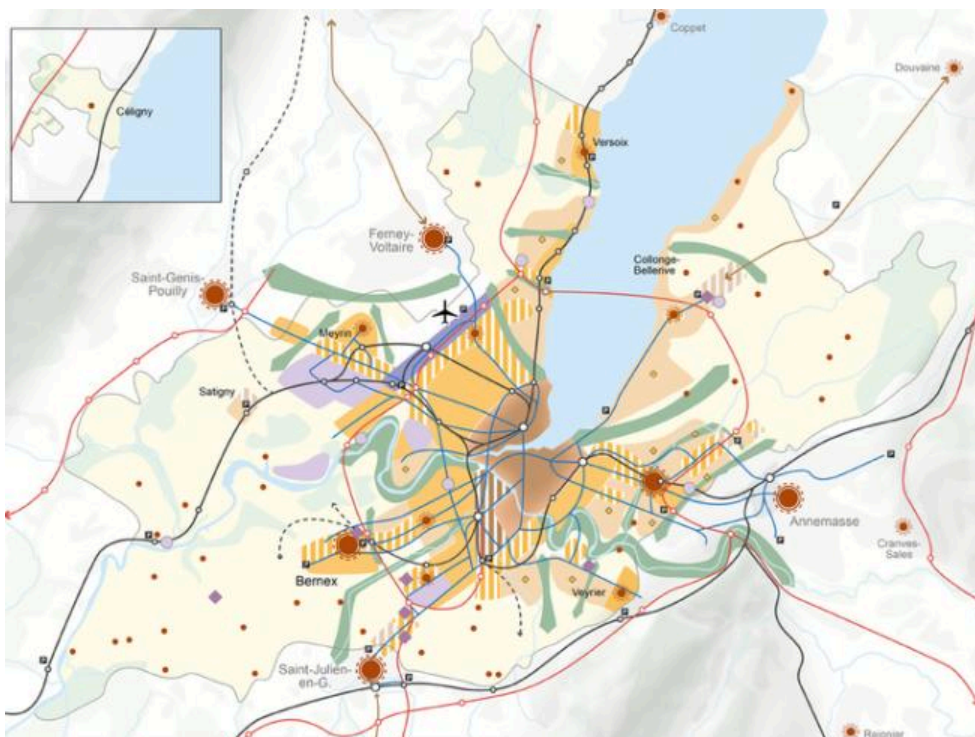
PLAN DIRECTEUR CANTONAL

Le canton de Genève a sollicité Noe21 pour représenter les milieux environnementaux lors de sa démarche de consultation liée à la rédaction de la nouvelle mouture de son plan directeur cantonal.

En 2025, Jérôme Strobel et Pierre-Antoine Legrand, membres du comité, ont participé à des séances de concertation. Une prochaine séance est agendée en 2026.

Noe21 a déploré que dans sa planification directrice du territoire, le canton ne remette pas en question les chiffres de la croissance. En effet, les estimations de croissance économique (et donc démographique) sont considérées comme une donnée d'entrée immuable à laquelle il faudrait ensuite adapter l'aménagement du territoire. En réalité la croissance économique est entretenue par plusieurs politiques publiques dont les allègements fiscaux pour faciliter l'implantation d'entreprises et la promotion économique.

Nous verrons lors de la prochaine séance si ces points ont été entendus.



Personnes impliquées de Noé21 : Jérôme Strobel et Pierre-Antoine Legrand, membres du comité

CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le principe de l'Agenda21 créé à Rio de Janeiro en 1992 prévoit notamment un Conseil du développement durable (CDD) dans toutes les localités. Le CDD genevois doit favoriser la participation de la société en équilibre entre les trois pôles de la nature, la société et l'économie. Le CDD est une instance de 12 membres représentatifs, consultée par le département de l'environnement. Noé21 y siège pour représenter les milieux environnementaux. En 2025, le Conseil s'est réuni à neuf reprises et a notamment mené des travaux sur le Plan d'action 2025-2030 du Plan climat cantonal. Noé21 a globalement préavisé favorablement le plan d'action tout en déplorant le manque de définition de cibles pour plusieurs actions. Ceci rend l'efficacité du plan incertaine. Noé21 a aussi dénoncé le manque d'ambition en matière de réduction du trafic aérien. La Conseil a également traité du Plan d'action pour la biodiversité, la stratégie sol, et l'aménagement du territoire, tout en assurant l'organisation et la validation du Concours cantonal du développement durable 2025.



Personnes impliquées de Noé21 : Jérôme Strobel, membres du comité

COALITION POUR LE CLIMAT À GENÈVE

La Coalition Climat à Genève rassemble informellement une dizaine d'organisations environnementales et syndicales mobilisées en faveur de la protection du climat et de la biodiversité avec une approche de justice sociale. Cette coalition a été constituée pour demander au canton de Genève de se doter d'une loi climat cantonale à la hauteur des enjeux climatiques. Noé21 y a joué un rôle actif dans la mobilisation et le lobbying politique ainsi que dans l'organisation de plusieurs rassemblements devant le Grand Conseil pour réclamer le vote de la loi. Fin 2025, un séminaire-formation sur le plan climat a été organisé par la coalition et a réuni une septantaine de personnes à la Jonction. Les difficultés à doter Genève d'un plan climat à la hauteur des besoins vient notamment d'une absence de base légale sur laquelle fonder l'action climatique de notre canton. Ce qui manque au canton de Genève est donc une loi climat cantonale. Si Genève a été pionnière par le passé, notamment en adoptant l'urgence climatique en 2019, nous sommes aujourd'hui à la traîne de nombreux autres cantons qui se sont dotés d'une telle loi. Celle-ci doit donner un cap clair pour l'ensemble des acteurs et fixer des objectifs chiffrés pour les différents secteurs permettant d'anticiper les changements à venir.



RASSEMBLEMENT DE LA COALITION CLIMAT GENEVOISE DEVANT LE GRAND CONSEIL

En termes de gouvernance, elle doit donner au plan climat cantonal un statut légal afin d'en faire un réel outil de pilotage et coordonner efficacement les différents services étatiques qui doivent intégrer les enjeux climatiques qui les concerne, alors même que leur mission première en est souvent éloignée. Après le rejet par le parlement d'une première proposition de loi en 2023, Noé21 a participé à la table-ronde avec les milieux économiques, environnementaux et syndicaux. À l'issue de plusieurs mois de travail, un texte de compromis a été signé. Il contient l'essentiel, à savoir des objectifs à 2030, 2040 et 2050 qui sont ambitieux, un objectif clair de baisse des transports individuels motorisés, l'inclusion d'un objectif pour le trafic aérien ainsi que l'interdiction du chauffage fossile. Les commissaires de droite et du centre à la commission de l'environnement bloquent pour l'instant ce projet de loi, privant Genève de politiques vitales pour son avenir.



Associations constituant la coalition cantonale pour la loi climat, coordonnée par le WWF et Noé21.

Personnes impliquées de Noé21 : Jérôme Strobel, membres du comité

CAMPAGNE AEROPORT

Noé21 est membre fondateur de la Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement (CARPE). La coordination rassemble des associations de défense de la nature et des collectifs représentant les riverain.e.s qui s'investissent ensemble pour limiter les nuisances locales et globales engendrées par l'aéroport de Genève. En 2025, la CARPE a principalement poursuivi son action juridique contre la modification du règlement d'exploitation de l'aéroport auprès du Tribunal administratif fédéral concernant le bruit admissible, dont la décision est attendue en 2026.



Personnes impliquées de Noé21 : Jérôme Strobel, membres du comité

POUR UN CERN SOBRE

En 2025, nous avons poursuivi notre travail d'information, facilité par la publication du livre *Le CERN au mépris du GIEC* et le travail de fond de Co-Cernés France, Co-Cernés Suisse, Alternatiba, et de l'Association presingeoise pour un futur sans FCC CERN.

Nous avons étudié le Feasibility Study Report ainsi que de nombreux documents de la FCC Week (Vienne) et de la Stratégie européenne pour la physique des particules (Venise et Ascona). Ces documents joueront un rôle crucial dans la décision de 2028.

Nous avons par ailleurs entrepris une collaboration avec Me Fabienne Fischer qui, avec sa stagiaire Lula Gonzenbach, explore les possibilités légales d'opposition au projet et nous épaula dans la prise de contact avec les communes, les associations et les propriétaires.

Les médias sont désormais au courant des réactions soulevées par le projet de FCC mais, en général, n'en parlent que lorsqu'une actualité les y incite. En 2026, cette actualité devrait être la Concertation qui s'ouvrira en Suisse le 18 mai, quinze jours avant le Débat public organisé en France par la CNDP. Nous avons eu cette dernière année de nombreux échanges avec les équipes en charge de ces projets. A nous maintenant d'être présent lors des événements qui s'organisent !

De son côté, en 2025, le duo Tom Tirabosco - Mathilde Captyn ont avancé dans une BD sur le FCC qui doit sortir cet automne.

Notre travail a pu à nouveau profiter d'un soutien financier très bienvenu. Merci encore à l'âme généreuse qui en a pris l'initiative !



Manifestation « Justice climatique » le 15 novembre 2025, Cornavin

Le collectif
Co-CERNés
vous invite



REUNION PUBLIQUE

**Projet de Futur
Collisionneur Circulaire
du CERN (FCC)
Quels impacts ?**

MARDI 20 MAI

**20H00 - Salle Communale
Sous l'église
74350 SAINT-BLAISE**

Entrée gratuite
Évènement ouvert à tous




organisé par nos soins - ne pas payer sur la voie publique



Annemasse, le 9 avril 2025. Rencontre transfrontalière des Verts à Annemasse avec la conseillère régionale (F) Fabienne Grebert, le conseiller régional Benjamin Joyeux et la conseillère nationale Delphine Klopfenstein.

Personnes impliquées de Noé21 : Jean-Bernard Billeter et le secrétariat.

Pour en savoir plus: <https://www.noe21.org/cern-fcc>

COMMUNICATION

RÉSEAUX, INFOLETTRE, COMMUNIQUÉS, STANDS

Noé21 communique par différents canaux : la production de rapports, de communiqués de presse, de posts sur les réseaux sociaux (Linkedin, Facebook, Instagram), de lettres d'information via mail (abonnement gratuit), par l'organisation d'événements publics aussi. Les événements publics sont de plus en plus prisés, les sympathisant-es et membres de Noé21 remplissent habituellement les salles que nous réservons pour nos événements. Il y a une demande pour se retrouver en personne et chercher à faire sens, ensemble à une époque où l'espoir est à la peine.

Noé21 utilise la communication pour avancer les lignes de « ce qui peut être dit » en matière d'écologie et d'économie, pour légitimer davantage les limites naturelles et planétaires comme priorité

En 2024, Noé21 a organisé plusieurs réunions publiques : sur le projet d'accélérateur géant du CERN où intervenait Jean-Bernard Billeter; une conférence de l'avocat de victimes du climat Raphaël Mahaim; une discussion publique sur le thème





Genève, Librairie du Boulevard, 15 mai 2025. Présentation publique du livre Noé21 « Le CERN au mépris du GIEC » avec son auteur, Jean-Bernard Billeter.



Lausanne, Librairie Basta, 19 Juin 2025. Présentation publique du livre Noé21 « Le CERN au mépris du GIEC » avec son auteur, Jean-Bernard Billeter.



Accueil de deux membres du comité d'honneur de Noé21 : Christian Brunier, anc. DG de SIG, Delphine Klopfenstein, Conseillère nationale

CE QUE L'ON SAIT DU PROJET D'ACCÉLÉRATEUR DU CERN SAMEDI 15 FÉVRIER A 18H COLLONGE BELLERIVE



Noé21 figure dorénavant parmi les association partenaires d'Alternatiba Léman.

Noé21 a co-organisé la soirée d'ouverture consacrée au « Futur accélérateur du CERN en collision avec la démocratie – Saccager la Nature pour en sonder l'origine »

Nous avons participé à la soirée thématique intitulée « Décroissance choisir ou subir ? – L'humanité face aux limites planétaires.

Et au Village des Alternatives nous avons pu rencontrer et informer un nombreux public.

PROJET « FCC » DU CERN PUBLICATION DU NOUVEAU RAPPORT DE NOÉ21

Communiqué de presse - Mardi 25 février 2025

**L'association genevoise Noé21 publie aujourd'hui son étude de 45 pages (sans les références)
« Le CERN doit renoncer à son mégaprojet d'accélérateurs ».**

Une étude indispensable

Le CERN publiera en mars son étude de faisabilité sur le projet d'accélérateur FCC. Aujourd'hui Noé21 publie sa propre étude de non-faisabilité. Cette publication (<https://tinyurl.com/fcc-non-merci-noe21-2025>) est une mise à jour complète de l'étude d'origine publiée en 2022 par Noé21. Réalisée sur les propres forces de l'association, c'est cette étude qui est à l'origine de la mise en question de ce projet FCC du CERN. Jusque-là, le CERN prévoyait de ne communiquer que lors de l'achèvement de son étude de faisabilité, annoncé pour mars 2025. Noé21 a organisé bien en amont une première conférence publique à l'attention des habitants en octobre 2023 à Annemasse, qui a fait salle comble. Depuis, une quinzaine de conférences de ce type - toutes dans des salles pleines - ont été organisées en France voisine par le collectif Co-CERNés France, à Choulex et Collonge-Bellerive par le collectif Co-CERNés Suisse. Noé21 présente les impacts lors de ces conférences, que la presse a couvré.

Un projet hors-sol

Le projet d'accélérateur géant FCC du CERN a été pensé en-dehors des priorités climatiques et énergétiques que les pays membres du Conseil du CERN eux-mêmes se sont données. De par sa taille et ses impacts, ce projet constitue une menace pour la transition énergétique, un encombrement aggravé du territoire en déblais de chantier et est devenu l'objet d'une confiscation des droits démocratiques des personnes du territoire impacté puisque l'essentiel du pouvoir de décision a été transféré sur demande des autorités cantonales, aux autorités fédérales.

« Le CERN est aussi tenu de faire sa part dans la transition énergétique décidée par les autorités françaises et suisses, au moins en n'aggravant pas son empreinte énergétique et ses pertes de terres agricoles.

Faut-il encore le préciser ? Il ne s'agit pas d'une opposition au CERN ou à la science.

Demander de renoncer à ce projet spécifique, d'ailleurs décrié par une partie des chercheurs, ce n'est pas s'opposer à la science, c'est demander que le CERN se développe, dans le respect des limites planétaires »

Jean-Bernard Billeter, ingénieur EPFZ
membre du comité de noé21 et auteur de l'étude.

Accéder à l'étude « Le CERN doit renoncer à son mégaprojet d'accélérateurs » de Noé21 :

<https://tinyurl.com/fcc-non-merci-noe21-2025>

Documents (média, études, etc) sur le projet FCC : <https://www.noé21.org/cern-fcc>

Contacts noé21 : Jean-Bernard Billeter : 00 41 (0)77 421 46 32
Philippe de Rougemont : 00 41 (0)76 693 62 93

PRESENCE DANS LES MEDIAS



Allô la terre, Le Futur Grand Collisionneur (FCC) du CERN et

[▶ Ecouter](#) [◀ Partager](#) [📎 Télécharger](#)

Allô la terre!
Le Futur Grand Collisionneur (FCC) du CERN: Faudra-t-il choisir entre science fondamentale et science du climat?

Étudier l'infiniment petit en provoquant d'infinis dégâts

Danièle Garet

Ce n'est pas du Loch Ness mais du lac Léman qu'émerge, après déjà 10 ans d'études très discrètes, le monstrueux projet du CERN pour un nouveau méga collisionneur de particules. Les populations « co-CERNées » découvrent, effarées, l'ampleur des impacts environnementaux qui s'annoncent. Leur mobilisation s'organise.

SILENCE

LA QUESTION

CERN

Le FCC en collision avec les intérêts du Grand Genève ?

Avec le Futur collisionneur circulaire, le CERN étudie la possibilité de développer deux nouveaux accélérateurs de particules. Si ces travaux de recherche sont concluants, ils devraient voir le jour en 2045 et 2070.

NOUVEAU
GENÈVE

Où va la spirale des hautes énergies du CERN?

Suisse • Fondé en 2008, le Réseau suisse de la recherche en physique des particules (RSRP) est le premier et le plus ancien collectif de chercheurs romands. Deux de ses membres, Jacques Grisevald et Philippe de Rougemont, proposent de faire une place au projet d'extension du CERN dans le cinquième des «Grands Projets insolites de Genève» dans le journal *Monde*.

JACQUES GRISEVALD (*) & PHILIPPE DE ROUGEMONT (**)

Le comité des projets insolites à Genève défend, traversé du bas, par les ingénieurs, grande extension du Musée d'art et d'histoire, Cité de la musique, pont piétonnier. Le prochain très grand projet est celui du futur collisionneur circulaire (FCC) du CERN présenté comme l'avenir du projet scientifique, relevant à la physique des particules. Ce serait la plus grande machine de l'histoire de la physique des particules, dite aussi des «hautes énergies». Ce serait le projet du siècle à la plus grande gloire du CERN, cette merveille parmi les organisations intergouvernementales, en l'occurrence de l'Europe qui est de nos jours le leader mondial de la technologie des accélérateurs, poursuivant la spirale techno-scientifique de la Big Science.

Il y a des heures pendant que le livre intitulé *Le Quadrilatère du CERN* avait soulevé les questions sociales, écologiques, politiques et éthiques fondamentales. Des questions à se poser si on poursuit cette spirale, celle qui, par le grand mathématicien Alexandre Grothendieck, «l'homme nous conduit la recherche scientifique» (1) depuis la

question lors d'une conférence dans l'après-midi du 27 janvier 1972, à l'époque du grand débat lancé par le référendum rapport «Les limites à la croissance» du MIT (comme aussi sous le nom de «rapport Meadows») et de la conférence de Vaulx de Nicholas Georgescu-Roegen (2).

Depuis, la spirale des accélérateurs du CERN est devenue la métaphore technologique par excellence de la «Grande Accélération» qui caractérise ce qu'on appelle l'anthropocène. La recherche développée au CERN concerne la science des origines de la matière de l'Univers. Ces physiciens de l'infiniment petit et de l'infiniment grand traversent à l'infiniment de l'espace-temps cosmique, alors que nous sommes développés la science de la survie du système Terre, notre extraordinaire et fragile machine de vie. L'histoire humaine du siècle sur Terre et la vie de l'être humain qui se perdent pour l'instant et pour nos appareils scientifiques nous préoccupent bien des choses.

Vendre du rêve. Les promoteurs et entrepreneurs du gros œuvre, comme on dit, ont compris que pour faire passer des traces d'énergie capable d'assurer les machines de choc, remplir les carnets de commande des entreprises de travaux, satisfaire les syndicats de la construction, il faut apporter une «plus-value» pour les gens qui vont subir les nuisances. Les promoteurs se sont dit «la grande Genève du million d'habitants que nous voulons ne plaire à la population». Alors vendons du rêve: un centre-ville pittoresque, un pont pour une vue grandiose, un tunnel apaisé, un musée éloquent, un microscope long de 92 kilomètres.

Dans le cas du rêve de la Cité de la musique, ce n'est pas l'argument financier qui a fait mouche, puisque la Fondation Wilsdorf réglait la facture. Dans le cas du CERN, les questions financières sont aussi secondaires. L'essentiel est ailleurs, c'est un projet de civilisation, un projet qui engage le sens de l'histoire et qui dit que nous sommes.

Un projet démesuré. La machine d'échange pour faire vivre dans ce cas, c'est le prestige apporté à Genève par la science et la technologie. Ce prestige tient surtout à assurer les impacts visuels sur la région et la mise en scène de l'urgence climatique pour servir le Grand Conseil genevois. Tous les médias ont écrit comment ces impacts, du moins ceux qui sont positifs et évités par le CERN lui-même.

Un tunnel long comme la distance Genève-Schaffhouse, long de 6,5 mètres, comportant quatre courbes pour loger des machines géantes égales à un tunnel de 15 mètres de haut, cette géométrie beaucoup de grande, l'équivalent de trois personnes de Khéops. Pour venir à la température de -273° au bout du tunnel et accélérer des particules pour détecter leur composition contemporanéité autant d'électricité qu'une ville de 700 000 habitants en employant des gaz réfrigérants fluents dont les molécules sont plusieurs millions de fois plus petites pour le climat que le CO₂. Chacun des huit puits en surface serait dispersé sur au moins 5 hectares de terre agricole ou forestière. L'allongement de carrefours pour les routes exceptionnelles consommant d'autres surfaces encore.

Cette fois, les autorités cantonales, face à un projet d'une telle ampleur, ont

été retenties et réticentes, en transmettant la patate chaude aux autorités fédérales. Dans sa lettre du 9 décembre 2020³, le Conseil d'Etat demande au conseiller fédéral Parmelin d'évaluer les plus sérieux qui seraient «de nature à diminuer les possibilités de mesures. Nous sommes en plein début de déconstruction, légal mais illégitime.

Une domination effrénée. La volonté de domination de cette civilisation industrielle sur la totalité de la Nature est devenue de plus en plus visible, crasse même, aux lendemains d'Hitlerisme, aux lendemains même de la Grande guerre de 14-18 en Europe, mais pas seulement. Au fil des décennies, les querelles technologiques et techniques se sont érigées face aux dignités sabbatiques et observées et là, surtout, pourquoi et à quel but? Lors de chacune de ces nouvelles révolutions (PC, gaz à effet de serre, PVC, radioactivité, OGM, microélectronique...), le même constat se répète: on ne sait plus de la reconnaissance ou non d'«Anthropocène».

La définition contemporaine du terme Anthropocène sur la base des consensus, mais c'est là, sous nos yeux: Les activités humaines sont bien la cause principale du dérèglement du système Terre qui s'accroît.

La domination n'est pas seulement visible dans la transformation industrielle d'éléments de la nature en polluants éternels. Il s'agit aussi de construction et de transformation massive des territoires et des destructions de zones habitées, qui sont des millions de vies et de morts.

La poursuite du projet de mégaprojet du CERN, malgré les conséquences annoncées dans le rapport de

«disabilité» publié fin mars par le CERN lui-même, témoigne de la pulsion de domination et du phénomène de la dans la science. Une pulsion qui, si elle est laiteuse à elle-même, devra tout au moins passer, une fois qui rendra les conséquences acceptables.

Nous réaffirmons nous à temps! De passer une pulsion demande d'abord d'en prendre conscience, première difficulté puis de s'en libérer, deuxième difficulté.

En attendant, aggrandissons le climat des grands projets matériels dans l'espace géographique d'y déposer le «facteur accélérateur circulaire».

(*) Physicien et historien des sciences, professeur associé à l'Institut universitaire d'études de développement de Genève.

(**) Docteur des lettres et de l'histoire à l'université, secrétaire de l'Union de la culture et de l'éducation de l'association RSRP.

Article paru sous le titre «Où va la spirale des hautes énergies du CERN?» dans *Monde* journal suisse de la culture politique, n° 77, juillet et août 2020.

¹ Grothendieck, Jacques-Henri et Lefschetz, *Le Quadrilatère du CERN*, Éditions d'Art, 1988.

² Barrow et al. *La Cité de la science*, sous la direction de l'Institut, coordonné par John Pons, Éditions L'Esprit, collection «L'Esprit», 2019.

³ *La Suisse et les risques de catastrophe*, dans *La Suisse, l'Europe de l'Est et le Sud de la Terre*, 2020.

⁴ *Les hautes énergies* sont aussi des documents publics, voir le CERN.

⁵ *La Suisse et les risques de catastrophe*, dans *La Suisse, l'Europe de l'Est et le Sud de la Terre*, 2020.

⁶ *Le CERN et les risques de catastrophe*, dans *La Suisse, l'Europe de l'Est et le Sud de la Terre*, 2020.

BILLET DE BLOG 13 JANVIER 2025

Le CERN menace le Reblochon de Haute-Savoie

Le CERN prévoit la création, à Genève et en Haute Savoie d'un futur collisionneur circulaire d'une circonférence de 92 Km. Cette région transfrontalière marquée par une forte activité agricole se voit impactée par un tel projet. Le témoignage de deux fermiers démontre l'impuissance à laquelle ils doivent faire face.

Mediapart

SCIENCES CRITIQUES

« La science est une chose trop importante pour être laissée entre les mains des seuls savants. » (Carl E. Sagan)

SAVOIR

COMPRENDRE

GRANDS ENTRETIENS

LES IMPROMPTUS

COVID-19

Un grand projet inutile et imposé au CERN

🕒 1 FÉVRIER 2025

📁 LES IMPROMPTUS

💬 AUCUN COMMENTAIRE

Le Centre européen de recherche nucléaire (CERN) projette de construire le plus grand et le plus puissant accélérateur de particules au monde. Une nécessité scientifique pour une poignée de décideurs, une aberration écologique et financière pour ses opposants, parmi lesquels des chercheurs. La controverse autour de ce nouveau méga-

Lundi 30 mai 2025

Journal des communes
d'Anières, Bellevue, Choulex,
Cologny, Corsier, Genthod,
Hermance, Meinier,
Pregny-Chambésy

Financé par les communes participantes.
Directeur : La Tribune de Genève.
Rédaction : Agnès Borel, Stéphane Jost, Jean-
Louis Lüscher, Jean-Pierre Vial.

Tribune Rives-Lac

Genthod

Deuxième édition du Concours
International pour jeunes planètes. 2

Meinier

Cherche aux grottes les
névroses. 3

Bellevue

Kolour, le transport le premier prix
avec sa production à la barre. 4

Prochaine parution:
Lundi 10 juin

Qui suis-je, d'où viens-je, où vais-je? Quand la métaphysique collisionne la physique nucléaire!

De tout temps la physique nucléaire et les développements qui en ont découlé ont amené l'humanité à se voir confrontée à deux tendances.

La première veut que, malheureusement, pour toute invention nouvelle, des applications aux effets pervers soient apparues rapidement... n'est-ce pas Monsieur Oppenheimer!

Heureusement Marie Curie illustrera la deuxième tendance, celle qui s'illustre par des progrès incontestés apportés dans des domaines tels que le médical, le spatial et l'éner-

gie. Aujourd'hui ces deux tendances sont toujours antagonistes, alors le moment ne serait-il pas venu de se poser les bonnes questions?

Le CERN vante, ces derniers temps à grand renfort de communication, les bienfaits de son projet de super collisionneur, un anneau transfrontalier de 90 km de diamètre qui, pour sa réalisation, représentera: des investissements colossaux des États partenaires de l'institution, un impact environnemental non négligeable, une consommation d'énergie démesurée, un trafic rou-

tier intensifié pendant des années par les engins de chantier, des sites en surface (huit) qui seront sur le long terme défigurés par des cheminées d'accès à l'installation, etc.

Cette course au boson de Higgs et ses conséquences est-elle raisonnable à l'heure où l'on parle toujours et encore de faim dans le monde, de précarisation, du taux de CO₂ dans l'atmosphère, de réchauffement climatique, de fonte des glaciers, de mobilité douce et raisonnée, des futurs déficits hydriques et agricoles? Des constats alar-

mants s'inscrivant dans un contexte politico-économique plus fragile que jamais!

Si nous cherchons toujours plus loin, via la physique nucléaire, à savoir d'où nous venons, n'est-ce pas au détriment du savoir où nous allons?



Jacques Petitjean
est un habitant de
Meinier.

Cette tribune s'engage que la personne l'ayant signée.

«Le projet du CERN est démesuré»

GENÈVE L'association environnementale Noé21 publie une étude sur l'impact climatique potentiel du Futur Collisionneur circulaire (FCC) et son tunnel de 91 km. L'institution conteste les calculs du rapport

PROPOS RECUEILLIS
PAR FÉDÉRIC JULLIARD

La physique fondamentale et l'urgence climatique risquent de se télescoper au CERN, telles deux particules élémentaires lancées à pleine vitesse. L'institution de recherche rêve de construire un nouveau collisionneur, dans un tunnel de 91 km passant sous Genève et la France voisine, pour explorer les confins de la matière et découvrir, peut-être, des particules inconnues. Mais le gigantisme du projet – douze ans de travaux, des millions de mètres-cubes à excaver, une consommation électrique massive – suscite des interrogations et des résistances dans la région.

Opposée au Futur Collisionneur circulaire (FCC), prévu pour une construction débutant dans les années 2030, l'association environnementale Noé21 vient de publier une étude détaillée des impacts attendus, tenant à la fois compte du chantier et de l'exploitation du collisionneur. Auteur du rapport, l'ingénieur EPFL Jean-Bernard Bulster répond aux questions du Temps.

Le Temps : Pourquoi l'association Noé21 a-t-elle lancé cette étude sur l'impact du Futur Collisionneur circulaire du CERN ? Quand nous avons eu vent de ce projet, nous avons voulu en évaluer l'impact. Nous avons constaté que ce projet soulevait, par sa démesure, un nombre incalculable de questions environnementales, sur le climat mais également sur la vie quotidienne des gens de la région francoprovençale.

Noé21 parle d'une étude de «non-faisabilité». Pourquoi le projet n'est-il pas viable, selon vous ? Le CERN, pour lequel nous avons du respect, et dont nous apprécions la présence à Genève, se lance dans une aventure qui ne tient pas debout. Notre étude montre que la construction et l'exploitation de ces collisionneurs contredisent tous les engagements climatiques pris par les autorités genevoises.

Vous analysez l'impact du FCC en termes de CO₂. Quelles sont vos conclusions ? J'ai commencé par calculer l'impact du chantier, avec ses années de forage, le béton et les matériaux nécessaires au tunnel de 91 km avec des puits d'acier et des installations techniques diverses. Le total pour le chantier se monterait selon moi à 1,4 million de tonnes d'équivalent CO₂. S'y ajoute l'installation de deux collisionneurs successifs [le FCC en vers 2048 et le FCC-hh dès les années 2050, ndlr], remplis entre autres d'aimants et dont la masse métallique s'apparente à un bouchon autoroutier qui irait de Genève à Montreux. Ensuite, il faut ajouter l'énergie énorme nécessaire à l'exploitation. Sur la durée de vie de l'installation, nous aboutissons à l'équivalent d'environ 75 millions de tonnes de CO₂, soit l'impact carbone d'une ville de 300 000 habitants.

INTERVIEW

Vous étude pointe également l'impact majeur de l'excavation, qui touchera la population genevoise et de France voisine... Les produits d'excavation constitueront un problème majeur : que va-t-en faire de tout ça ?



Le collisionneur actuel, le LHC, arrive en fin de vie dans les années 2040. (CERN/NOÉ21, 4 DÉCEMBRE 2020/VALÉRIE LAURENCE/NOÉ21)



«Le total pour le chantier se monterait à 1,4 million de tonnes d'équivalent CO₂»

JEAN-BERNARD BULSTER,
INGÉNIEUR EPFL

Genève ne sait déjà pas que faire de ses propres déchets de chantiers, tout en assurant à terme la garde sur son territoire. Là, il s'agit de plus de 8 millions de m³ pour

l'ensemble du chantier, soit trois fois la pyramide de Khéops. Si vous devez évacuer ça en semi-remorques d'une capacité de 30 m³ chacune, cela représente 800 000 allers et retours de camions ! Les conséquences seront majeures pour la population de zones habitées et protégées. Cela représente douze ans de chantier, sept pour évacuer les déchets, puis cinq pour l'installation du matériel, avec des convois exceptionnels de 35 mètres de long...

Ce projet doit permettre de mieux comprendre les particules élémentaires et le comportement de la matière. Mais, même sur cet aspect, vous émettez des doutes. Je constate simplement que la pertinence scientifique du futur collisionneur ne fait pas l'unanimité dans la communauté de la physique des particules. S'agit-il vraiment d'un projet répondant à l'intérêt genevois ? Pour répondre à cette question, il faut procéder à une pesée d'intérêts intégrant les questions climatiques, environnementales et territoriales.

RÉACTION

«C'est dans l'ADN du CERN de trouver des solutions»

Oui, un projet aussi ambitieux que le Futur collisionneur circulaire (FCC) aura forcément un impact environnemental, reconnaît le CERN. L'institution basée à Meyrin présentera dans quelques semaines son étude de faisabilité détaillée. Elle dit s'efforcer de trouver des solutions pour limiter au maximum les conséquences négatives du projet, en concertation avec tous les acteurs concernés.

«L'étude de Noé21 ne contient rien de très nouveau, estime Arnaud Marsollier, responsable des relations presse du CERN. Ses calculs se basent sur des données du passé, alors que nous voulons travailler sur des technologies qui permettront de réduire cet impact.» Concernant l'excavation, par exemple, le CERN étudie de multiples solutions pour exploiter les matériaux extraits du sol, notamment dans l'agriculture. «C'est dans l'ADN du CERN de trouver des solutions à des problèmes compliqués. Sans quoi nous n'aurions jamais construit le LHC, trouvé le boson de Higgs et inventé le web...»

«Nous partageons au maximum l'information sur nos projets, y compris avec Noé21, relève Arnaud Marsollier. Plus fondamentalement, la question consiste à savoir comment le CERN peut continuer à jouer son rôle scientifique, alors que le LHC arrivera en fin de vie dans les années 2040. On ne va pas pouvoir résoudre les grands problèmes de société sans investir dans la recherche fondamentale. Il y aura des impacts, mais les plus réduits possibles, et il faut aussi tenir compte des apports positifs pour la région et au-delà.» ■ F.J.

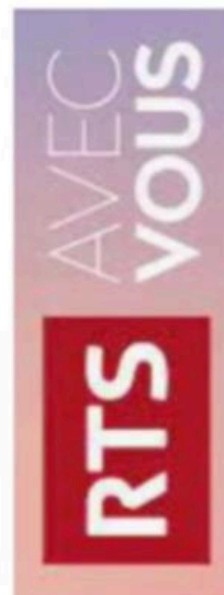
Le projet de nouvel accélérateur de particules du CERN inquiète des associations environnementales

Une décision qui ne revient pas aux citoyens

Pour la première fois, un représentant du laboratoire de recherche nucléaire figurait parmi les intervenants du débat, alors qu'une dizaine de séances de ce type ont déjà eu lieu en France voisine. De quoi réjouir les associations qui estiment que la pression publique commence à porter ses fruits. Le porte-parole était toutefois bien seul face à un public surtout composé de personnes soucieuses de l'environnement.

Arnaud Marsollier a rappelé que le CERN, avec ses 17'000 physiciens de 110 nationalités, est un centre de recherche fondamentale unique au monde qui permet des innovations au service de la société, comme le web, l'imagerie médicale, les instruments spatiaux. L'étude de faisabilité technique du FCC, qui doit se terminer cette année, doit aussi déterminer le coût et les risques du projet.

Sur cette base, les Etats membres de l'organisation voteront le projet en 2027 ou 2028. Les habitants des deux pays n'auront, eux, pas leur mot à dire. La France est un pays très centralisé, et la Confédération est désormais, à la demande du gouvernement genevois, seule responsable du processus d'autorisation après le feu vert tacite des Chambres fédérales.



L'accélérateur de particules inquiète

Genève Le CERN organisait mardi sa première séance d'information au bout du lac au sujet du projet de nouveau tunnel transfrontalier qui doit succéder au Grand collisionneur de hadrons (LHC). Le public s'est montré curieux, mais a aussi fait part de ses préoccupations.

Cathy Macheral

L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) en est consciente: son projet de futur collisionneur circulaire (FCC), un anneau transfrontalier de 90 km de circonférence, à 200 mètres sous terre, suscite des questions, sinon des craintes.

Mardi, elle organisait la première séance d'information sur son site genevois. Celle-ci s'adressait à la population des communes de la Rive droite concernées par le tracé et les analyses de terrain à venir (Dardagny, Staliden, Meyrin).

Dans l'auditorium du CERN, une cinquantaine de personnes étaient présentes. «Domage que l'information n'ait pas davantage circulé», relève une Meyrinoise, certaine que le sujet questionne et intéresse.

Expliquer le projet

L'objectif du CERN est d'expliquer la nature du projet et les implications directes, pour les habitants, des études de terrain à venir. Quand terminées en Haute-Savoie, elles sont toujours en attente des autorisations du Canton pour débiter sur le sol genevois. «C'est pour quand?» On ne le sait pas, mais un calendrier permet de vérifier en tout temps si le dossier avance. On parle ici d'une série de forages et de passages de camions vibreurs, destinés à cartographier la nature géologique du sol, afin de déterminer la position exacte de l'anneau, si le projet se fait.

Les représentants du CERN insistent à ce sujet: «Covrage envisagé est destiné à remplacer à l'horizon 2045 l'actuel Grand collisionneur de hadrons (LHC), mais la décision de le réaliser n'est pas encore prise», souligne Yann Lechevin, chargé des relations institutionnelles pour l'étude FCC du CERN. La communauté scientifique se prononcera sur l'intérêt du projet en 2026, la décision du comité du CERN tombera en 2028.

Le public ne se montre pas trop inquiet des sondages de



Un carottage près de La Roche-sur-Furon (F). En novembre, dans le cadre des études géologiques afin de déterminer le meilleur emplacement du futur collisionneur circulaire. De telles études de terrain doivent aussi se dérouler dans plusieurs communes genevoises. LAURENT LUTHE

«Le second accélérateur prévu dès 2060 demandera une puissance de 4 TWh, équivalente à la consommation d'une ville de 700'000 habitants.»

Philippe de Rougemont
Coordonnateur du FCNG genevois
Nac21

terrain. En revanche, on s'interroge sur l'ouvrage en lui-même et ses conséquences. «Il n'y a pas de risque d'accident», demande une dame. «Non, tout au plus l'installation serait endommagée s'il devait y avoir un gros problème. On n'est pas dans une problématique de centrale nucléaire», explique, didactique, Yann Lechevin.

On se questionne aussi sur les installations qui émergeront en surface, car huit accès à l'anneau sont prévus, quatre galeries techniques et quatre cavités dédiées aux expériences. L'un de ces sites de surface se situe quasi sur la frontière à Challes, dans le Pays

de Gex, juste devant la maison d'une habitante de Dardagny. «Et ce sera grand?» demande-t-elle. Le CERN assure qu'il prévoit des intégrations paysagères pour les rendre le moins visibles possible.

«Trop de camions sur les routes pour évacuer les millions de mètres cubes de molesse issus du percement de l'immense tunnel?» Cela videra sur sept ans, et secteur par secteur: «Ce qui sera escaré à Annecy ne se retrouvera pas sur les routes de Preslinges», résume le CERN.

Mais les débats de chantier inquiètent, d'autant plus que la loi oblige le Canton à les structurer sur son sol. En guise de ré-

ponse, le CERN annonce plancher sur un recyclage intelligent de l'événement massif de molesse qui sera escaré. «Nous sommes en train de faire des tests de laboratoire. On peut imaginer des briques, de l'isolation thermique ou encore un usage en agriculture, plusieurs pistes sont explorées», explique Yann Lechevin.

Le «futur catachysme cynique»

Les habitants concernés ne sont pas les seuls à avoir fait le déplacement mardi soir. Un membre du collectif d'opposants CO-CERNs, qui regroupe notamment des associations de

défense de l'environnement, en France comme en Suisse, est présent. «Le FCC, c'est le futur catachysme cynique», lance-t-il, avant de procéder à un long réquisitoire contre ce «projet pharaonique, qui va dans la mauvaise direction».

«Le CERN ferait mieux de mettre ses compétences au service de la lutte contre le réchauffement climatique», dit-il. L'intervention témoigne de l'existence d'un front organisé contre le projet. Samedi dernier, quelque 150 personnes avaient répondu présent à l'invitation de ce collectif qui, à Colonge-Bellerive, donnait sa propre opinion du futur collisionneur.

Déni démocratique?

Ces opposants dénoncent notamment un déni démocratique, car les marges pour des recours possibles, dans le cadre du plan sectoriel de la Confédération, seront très étroites.

Répondant à nos interrogations à ce sujet après la séance publique, le CERN reconnaît que cet aspect pose question: «À notre niveau, on se montre le plus transparent possible et on organise des séances d'information et de débat. L'acceptation sociale du projet est un critère qui fait partie intégrante du processus de décision», souligne Armand Marsollier, porte-parole de l'organisation.

L'autre grand reproche concerne les aspects environnementaux, et en particulier la gloutonnerie en électricité de ce mégaprojet. À l'heure où les moos d'ordre sont à la sobriété et à la transition énergétique: «Pendant sa phase d'exploitation, le second accélérateur prévu dès 2060 demandera une puissance de 4 TWh, équivalente à la consommation d'une ville de 700'000 habitants», observe Philippe de Rougemont, coordonnateur du FCNG genevois Nac21.

Les opposants disent regretter que le CERN n'ait pas tenu compte de ces effets avant de lancer son projet.

L'accélérateur du CERN inquiète

Genève ► Le projet de futur accélérateur de particules du CERN à Genève commence à susciter l'inquiétude. Alors que l'étude de faisabilité est en cours, des associations environnementales mettent en garde contre les impacts du gigantesque ouvrage. Or les voies de recours seront minces.

«La construction du tunnel va nécessiter l'excavation de l'équivalent de trois pyramides de Khéops de gravats dont on ne saura quoi faire et induire le trafic de milliers de camions», a dénoncé samedi Jean-Bernard Billeter, de l'organisation Noé21, lors d'un débat public. Celui-ci était organisé par CO-CERNés Suisse, un collectif d'associations environnementales.

Avec son homologue français, CO-CERNés Suisse cherche à comprendre l'impact du futur collisionneur circulaire (FCC) et à mettre le débat sur la table.

Lancé en 2014, le projet prévoit un anneau transfrontalier de 91,5 kilomètres de long à 200 mètres de profondeur avec huit émergences en surface, dont une sur la rive gauche du canton de Genève. L'ouvrage remplacera vers 2045 l'actuel grand collisionneur hadrons.

Le FCC doit se déployer en deux phases jusqu'à la fin du siècle. L'objectif final est de reconstituer les conditions qui existaient juste après le Big Bang, a expliqué Arnaud Marsollier, porte-parole du CERN. Pour ce faire, il consommera à terme autant d'électricité qu'une ville de 700 000 habitants, alors que l'urgence climatique exige de réduire les émissions de CO₂, a martelé M. Billeter.

Son impact sur le territoire est aussi dénoncé. L'émergence prévue à Genève occupera deux parcelles agricoles et de forêts à Choulex et Presinge. **ATS**

SUISSE **Chronique**

Nouveau collisionneur du CERN: un héritage pourri pour nos petits-enfants

Le CERN aimerait construire un nouveau collisionneur géant à la frontière franco-suisse. Au vu de son coût financier et écologique, un tel projet est tout bonnement ahurissant, juge notre chroniqueur Michel Huissoud, ex-Contrôleur général des finances à Berne, qui joint sa voix au concert de critiques.



Michel Huissoud

[+ Suivre](#)

Publié le 06 mai 2025 à 19:52. / Modifié le 06 mai 2025 à 20:02.

Heidi news



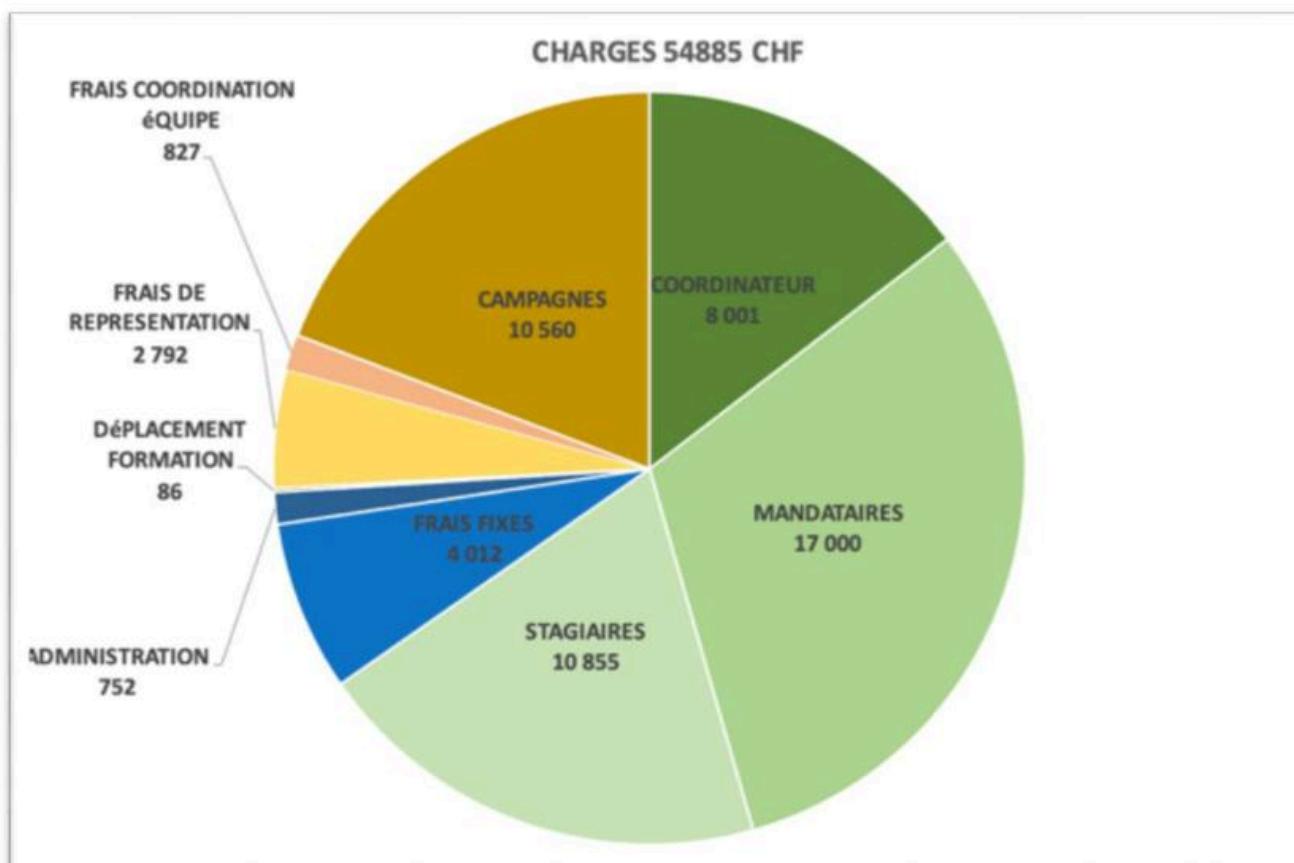
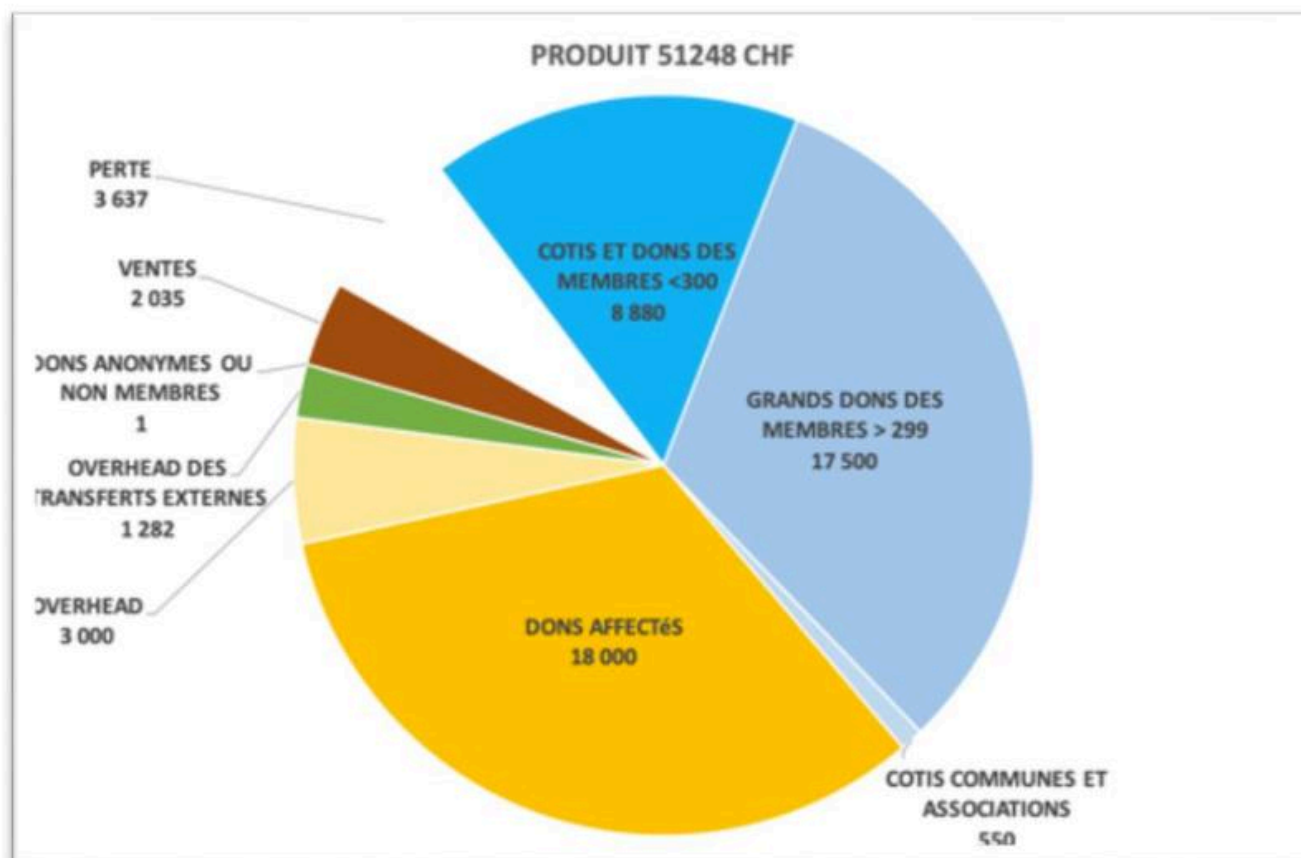
The biggest machine in science: inside the fight to build the next giant particle collider

The European physics laboratory CERN is planning to build a mega collider by 2070. Critics say the plan could lead to its ruin.

By [Davide Castelvecchi](#)

Magazine Nature, 19.03.2026

COMPTABILITÉ



BILAN

ACTIFS

	Notes	Courante 31.12.2025	Précédente 31.12.2024	Budget
1	TOTAL ACTIFS	20 256,07	20 140,60	16 829,10
10	Actifs circulants	20 256,07	20 140,60	16 829,10
1000	CCP	19 883,79	20 140,60	16 829,10
1010	actifs transitoires	372,28	-.-	-.-

PASSIFS

	Notes	Courante 31.12.2025	Précédente 31.12.2024	Budget
2	TOTAL PASSIFS	20 256,07	20 140,60	16 829,10
20	Passsifs transitoires	6 253,60	2 501,50	-.-
2010	OCAS pour l'année en cours	2 839,60	2 501,50	-.-
2020	autres passifs transitoires	3 414,00	-.-	-.-
29	Fonds propres	14 002,47	17 639,10	16 829,10
2900	fonds propre reporté	17 639,10	11 971,63	17 639,10
297	Perte	-3 636,63	5 667,47	-810,00

PRODUITS

		Notes	Courante 2025	Précédente 2024	Budget 2025
4	TOTAL PRODUITS		51 248,22	43 220,00	48 300,00
40	COTIS ET DONS DES MEMBRES	9)	26 930,00	22 450,00	26 600,00
4000	cotis et dons des membres <300.		8 880,00	7 720,00	9 000,00
4010	grands dons des membres > 299.		17 500,00	14 130,00	17 000,00
4020	cotis communes et associations		550,00	600,00	600,00
41	DONS ET SUBVENTIONS AFFECTES A PROJETS NOE21	10)	21 000,00	20 000,00	20 000,00
4110	part affecté		18 000,00	16 000,00	16 000,00
4120	"overhead"		3 000,00	4 000,00	4 000,00
42	"OVERHEAD" DES TRANSFERTS A ES PROJETS EXTERNES A NOE21	11)	1 282,00	-,-	1 000,00
4230	"Overhead" des transferts externes	11)	1 282,00	-,-	1 000,00
43	AUTRES REVENUS		2 036,22	770,00	700,00
4300	dons anonymes ou non membres		0,99	440,00	100,00
4303	honoraires, mandats		-,-	300,00	300,00
4305	Ventes	12)	2 035,23	30,00	300,00
02	Bénéfice (+) ou perte (-)		-3 636,63	5 667,47	-810,00



Rapport financier 2025 pour l'AG avril 2026

comptes 2025, comptes 2024, budget 2025

NOTES

- | | |
|-----|---|
| 1) | Nouveau site internet (commandé en décembre, sera payé en 2026) |
| 2) | Mandant du spécialiste CERN, financé par un mécène. |
| 3) | La part employé est également versée par Noé21 |
| 4) | Merci à nos hôtes pour ce loyer très favorable |
| 5) | Alliance climatique, CARPE, Alternatiba |
| 6) | graphisme pour le livre, vidéo de la manifestation à Collonge-Bellerive, frais avocate, conception du site internet |
| 7) | Buffet de l'AG et env 30 séances de travail avec participants externes |
| 8) | Environ 12 repas d'équipe |
| 9) | A l'exclusion des dons affectés à des projets précis (cf notes 10) et 11)) |
| 10) | Dons affectées au projet FCC (par WWF et anonyme) |
| 11) | Part pour Noé21 du transfert de subvention de la ville d Genève à Fairconditioning en Inde |
| 12) | Vente de livres du FCC |

Rapport des réviseurs des comptes relatif aux comptes annuels de l'association Noé21, Genève, à l'attention de l'assemblée générale de l'association

En notre qualité de réviseurs des comptes, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan et de pertes et profits de l'**association Noé21**, à Genève, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2025.

La tenue de la comptabilité incombe au comité alors que notre fonction est de contrôler et d'évaluer cette dernière.

Compte tenu des examens effectués par sondages, nous confirmons que

- Les soldes des comptes du bilan sont justifiés,
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité,
- La comptabilité est tenue correctement.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

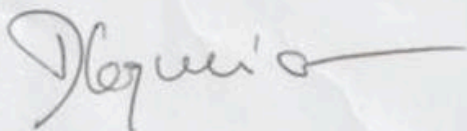
Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les présents comptes annuels faisant apparaître

- Un **résultat négatif de -3636.6³X CHF** pour l'exercice 2025 ;
- Des **fonds propres de 14'002.47 CHF** au 31 décembre 2025 ;
- Le total du bilan est de **20'256,07 CHF**.

Genève, le 5 mars 2026

Signature des réviseurs des comptes :

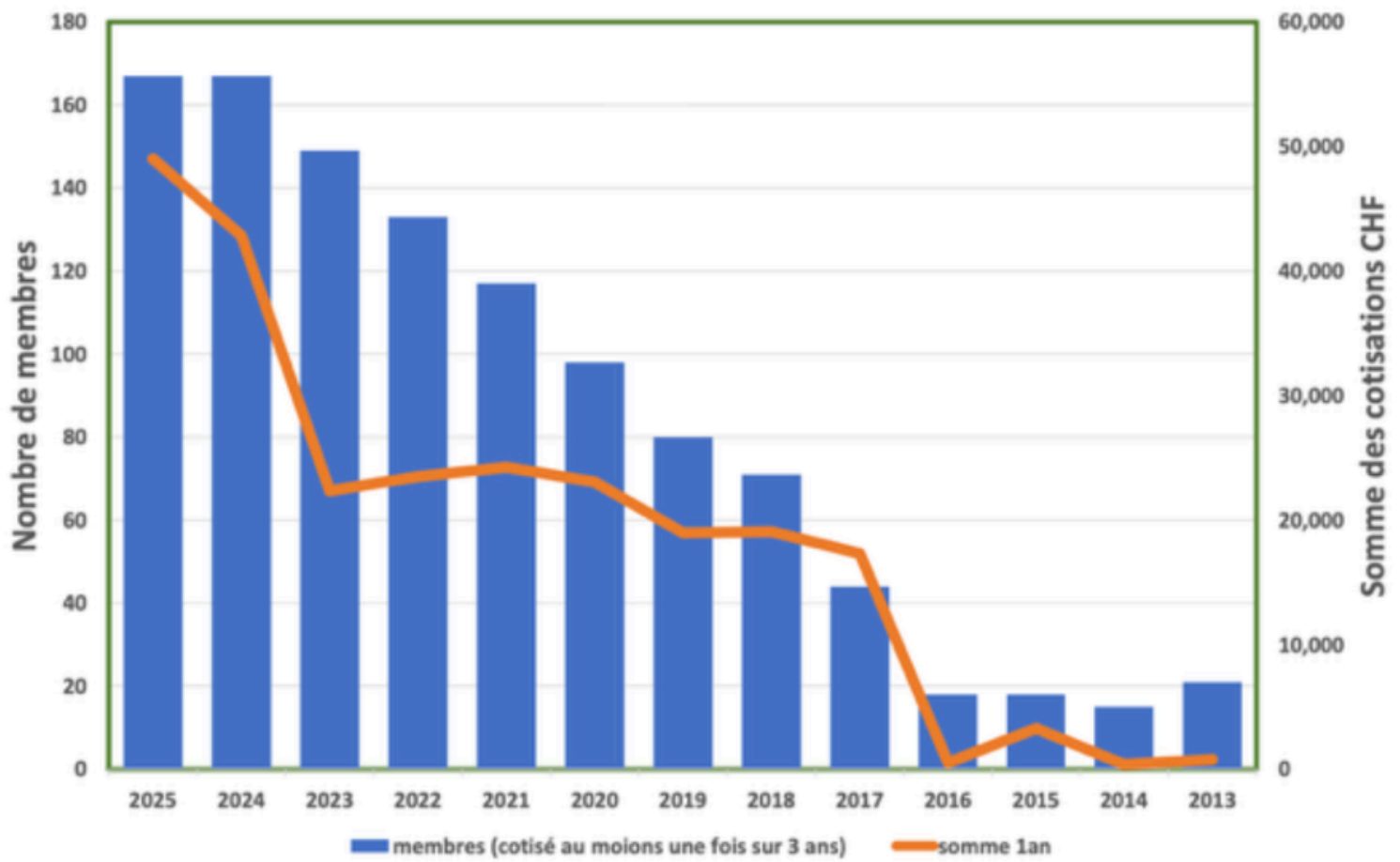
David Loquercio



Philippe Meyer de Stadelhofen



Evolution Noé21 de 2013 à 2025



ECONOMIE

Nouvelle orientation économique !

La raison d'être initiale de Noé21 réside dans son acronyme: Nouvelle orientation économique pour le 21^e siècle. A l'automne 2025, Noé21 embauchait un nouveau stagiaire pour mener la campagne économie : Max Bastow. En même temps, l'Etat de Genève publiait sa Stratégie économique 2035 (Stratéco). A la lecture de cette stratégie officielle, nous avons constaté que rien n'avait été retenu de ce que nous enseignent les organisations internationales siégeant à Genève, rien non plus des travaux réalisés à l'université de Genève sur l'économie et les perspectives lourdes du contexte mondial. Depuis la première des 80 pages de la StratEco jusqu'à la dernière il n'est question que de quête d'attractivité du territoire et de croissance.

Nous nous sommes adressés au Département de l'économie en lui demandant de ré-élaborer sa StratEco à partir de l'état des connaissances sur les limites planétaires et les travaux sur l'économie écologique. Nous avons été rencontrer le département à deux reprises pour discuter de la Stratéco et sommes ressortis avec l'impression que le département ne perçoit pas l'urgence et l'état réel de la situation. L'Etat ne partage pour l'instant pas notre vive inquiétude envers une Genève sous perfusion de la globalisation, dépendante d'une économie mondiale basée sur l'exploitation infinie, de la nature, des populations et d'une spoliation continue des générations à venir.

La réflexion de Noé21 continue en 2026 et l'action de Noé21 n'est pas encore déterminée au sujet de l'économie.





Noé21 travaille grâce à votre aide, autant financière que bénévole. Soutenez notre association en faisant un don ou devenez membre de l'association pour garantir l'indépendance d'une association dédiée aux solutions.

Noé21

Association reconnue d'utilité publique

Rue des Gares 27

1201 Genève

info@noe21.org

www.noe21.org

022 329 51 36

CCP : 17-401158-1